

*Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc*

En 1719, Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc, frère de Nicolas Lanoullier, était nommé contrôleur de la Marine et des fortifications du Canada, en remplacement de Charles de Monseignat, décédé.

Le 26 octobre 1720, MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient au ministre :

“ Nous avons l'honneur de le remercier de la grâce qu'il a faite au sieur de Boisclair, contrôleur de la Marine, de remettre à 1000 livres par an ses appointements.

“ Il s'acquitte de son emploi avec beaucoup d'application et nous sommes persuadés qu'il continuera de le faire avec l'exactitude qu'il doit. (1)

En 1728, M. Lanoullier de Boisclerc eut un différend avec M. de Silly.

Le 29 décembre 1728, M. de Beauharnois écrivait au ministre :

“ La mort de M. Daigremont a formé une difficulté entre MM. de Silly et Boisclerc. Ce dernier prétend, comme contrôleur de la marine ici avant que M. de Silly fut commissaire avoir le droit de son côté. M. de Silly qui n'est pas de cet avis m'a mandé que M. de Boisclerc n'était contrôleur que faute de commissaire. Comme ce dernier m'a dit qu'il me laissait le maître de la décision et que je ne trouve point dans son brevet qu'il soit parlé du même rang, je compte à l'arrivée de M. de Silly décider en sa faveur. Ce qui me fait prendre ce parti, Monseigneur, c'est que j'ai demandé à M. de Boisclerc ce qu'étaient devenus les sieurs de la Boissellerie et Noël que j'ai vu autrefois contrôleurs de la marine ici. Je savais le sort du premier (aide-major à la Guadeloupe). Il me dit que le second à son retour en France avait été à l'île de Rhé ou à l'île d'Oléron. Je lui dis sur cela que ce n'était ordinairement que des écrivains principaux devenus depuis ce temps-là commissaires aux classes qui étaient dans ces sortes de départements ” (2).

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 45, c. 11.

(2) Correspondance générale, Canada, vol. 50, c. 11.